

Bel Air change d'air !



Pignon Est

Facade Nord

Projet pour l'immeuble situé 1 et 3 allée de saules



Pignon Ouest

Facade Sud

Bel Air change d'air, et s'offre de nouvelles façades. Jusque-là, rien d'extraordinaire... Mais le projet ne se réduit pas au simple ravalement, loin de là. D'ici juin 2008, quatre immeubles auront troqué leurs tristes murs gris contre de monumentales fresques en trompe l'œil : 4000 m² de façades s'apprêtent à être revêtues de véritables œuvres d'art. La première fresque doit être achevée le 15 octobre, rue des Saules.

Le projet de la Municipalité et de Chartres Habitat à Bel Air tient bel et bien du spectaculaire. Pourtant au départ, il ne devait s'agir que d'une simple réhabilitation des logements et des immeubles. L'idée des fresques en trompe l'œil arrive par hasard, en novembre dernier. En visite à Lyon pour représenter la Ville et l'opération «Chartres en Lumière»,

les adjoints Laurent Lhuillery et Franck Masselus découvrent les réalisations de «Cité création» dans le quartier des Etats Unis. Déconsidéré par les Lyonnais vingt ans plus tôt et menacé de destruction, ce quartier connaît une véritable renaissance grâce au talent de Gilbert Coudène, dans le cadre des travaux entrepris par «Cité création». De gigantesques fresques en trompe l'œil habillent les murs des immeubles, créant l'étonnement. Aujourd'hui, plus de 25000 curieux s'y pressent chaque année et les habitants sont fiers d'y habiter. Une franche réussite.

De retour à Chartres, Laurent Lhuillery et Franck Masselus font part de leurs belle découverte à Jean-Pierre Gorges, Maire et président de Chartres Habitat. Séduit à son tour, Jean-Pierre Gorges passe commande pour quatre immeubles à Bel Air. La première fresque, rue des Saules, doit être achevée le 15 octobre prochain. Elle s'inspire des éléments architecturaux du centre historique de Chartres : colombages, bas reliefs, vitraux...

L'objectif de la Municipalité et de Chartres Habitat consiste à revaloriser le quartier de Bel Air, essentiellement composé de logements sociaux. L'entreprise n'aura aucune incidence sur les loyers payés par les habitants. Il s'agit, comme pour le quartier des Etats-Unis à Lyon, d'en faire un pôle attractif au

niveau local et national. Un projet d'envergure et un pari audacieux: au total, la réhabilitation du quartier de Bel Air, intérieure et extérieure, coûtera 3 millions d'euros. 600 000 euros seront consacrés aux façades, dans le cadre du contrat passé entre «Cité Création» et Chartres Habitat.

Créée en 1978, «Cité Création» jouit déjà d'une reconnaissance internationale. Gilbert Coudène, son président et concepteur de fresques, a déjà œuvré à Jérusalem, au Québec ou encore à Berlin. Mais une fois abouti, le projet chartrain de Bel Air constituera le plus grand projet de «Cité Création». Un petit musée en plein air : rendez-vous à Bel Air.



La première fresque en cours d'achèvement.